
PLAN DE COURS¹

SIGLE ET TITRE DU COURS : ADM3700 – Éthique, responsabilité sociale et
gouvernance des organisations

GROUPE : 05 - Formation à distance

ENSEIGNANTE² : Doina Muresanu

PRÉSENTATION DE L'ENSEIGNANTE

Diplômée de l'École des sciences de la gestion de l'UQÀM (spécialisation Gestion des ressources humaines), la professeure Doina Muresanu a choisi comme sujet pour sa thèse de doctorat l'étude des influences de la culture nationale sur les perceptions du contrat psychologique des employés. Embauchée par l'UQAT en 2011, elle a enseigné et publié des articles scientifiques dans les domaines de la gestion des organisations, du changement, de la gestion internationale des ressources humaines et de la culture. Les dernières années, la professeure Muresanu a ajouté un nouveau volet à ses intérêts de recherche en se penchant sur la responsabilité sociale de l'entreprise, notamment sur les liens qui existent entre celle-ci et la gestion responsable de ses ressources humaines. Avant d'arriver au Québec en 2005, elle a fait des études de deuxième et troisième cycle en gestion internationale à l'Académie d'Études Économiques de Bucarest, une des plus prestigieuses écoles de gestion de son pays d'origine, la Roumanie.

ACCEPTATION DU DÉPARTEMENT³

HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

¹ [Procédure relative aux plans de cours](#)

² Dans ce document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger la lecture du texte.

³ Conformément à la [Procédure relative aux plans de cours](#), un plan de cours qui n'a pas été accepté par le département ne peut être présenté aux étudiants.

OBJECTIFS DE LA FORMATION DE 1ER CYCLE

La formation de premier cycle trouve sa spécificité dans les caractéristiques suivantes :

- elle vise le développement chez l'étudiant de ses capacités d'analyse et de synthèse par l'étude relativement approfondie d'une discipline ou d'un champ d'études dans les aspects aussi bien théoriques qu'empiriques et en misant sur l'appropriation des fondements et de la méthodologie propre à cette discipline ou à ce champ d'études ;
- dans la perspective d'une éducation permanente, elle développe la capacité d'apprendre par soi-même de façon continue ;
- elle le rend capable de s'adapter facilement aux changements, de relier son champ de compétence aux autres spécialités et de collaborer avec des tiers ;
- elle le rend capable de discerner la valeur objective des affirmations qu'il fait ou qui lui sont faites, de bien comprendre, interpréter et commenter l'information ;
- elle développe chez lui une compétence professionnelle ou scientifique qui le rend apte à intervenir efficacement et à mesurer la portée sociale et éthique de ses activités ;
- elle l'amène à maîtriser le langage propre à son domaine de connaissances, à pouvoir produire un discours cohérent et pertinent, à l'articuler de façon précise, claire et concise, tant à l'écrit qu'à l'oral et, ainsi, à être capable de communiquer ses connaissances dans son milieu professionnel ou scientifique et dans l'ensemble de la société ;
- elle développe son esprit d'initiative et sa créativité, qui le rendent actif dans son milieu et l'amènent à appliquer ses connaissances à des situations et des problèmes nouveaux.

DESCRIPTION DU COURS

Fondements moraux de l'éthique. Éthique organisationnelle et responsabilité sociale : fondements et caractéristiques. Éthique fondamentale et éthique appliquée. La démarche d'intervention éthique : identification des écarts de conduite, diagnostic de la situation éthique problématique, causes et conséquences, institutionnalisation de l'éthique dans les organisations. La responsabilité sociale et la gestion des organisations : modèles d'analyse et de mise en place d'instruments de la RSO. Acceptabilité sociale des projets organisationnels. D'autres enjeux : éthique et RSO à l'international ; respect de l'éthique et de la RSO versus efficacité organisationnelle ; éthique et responsabilité sociale versus droit de gérance et responsabilité managériale. Études de cas portant sur des situations problématiques en termes de gestion des aspects éthiques et de responsabilité sociale de diverses organisations. La théorie de l'agence et le problème de l'asymétrie de l'information. Le conseil d'administration (rôles et pouvoirs). Les pouvoirs et devoirs de l'assemblée des propriétaires, actionnaires ou membres d'une organisation. Les critères et les principes d'une bonne gouvernance.

OBJECTIFS DU COURS

GÉNÉRAUX

Se sensibiliser à l'importance des rôles des gestionnaires dans la gestion éthique et socialement responsable des organisations de divers domaines d'activité. Réfléchir de manière critique à des enjeux éthiques et de responsabilité sociale propre à son champ d'expertise. Acquérir des habiletés propres à la gestion de la dimension éthique et de responsabilité sociale des organisations (RSO). Se conscientiser par rapport aux particularités de l'entreprise comme système social et aux liens qu'elle pourrait établir avec ses parties prenantes. Comprendre la portée des décisions prises par les conseils d'administration et l'importance d'une gouvernance éthique et responsable des organisations.

SPÉCIFIQUES

Au terme de ce cours, l'étudiant(e) sera en mesure de :

- Comprendre les notions clés de responsabilité sociale et d'éthique des affaires et les termes génériques ;
- Identifier et analyser les liens entre l'éthique, la responsabilité sociale et le management des affaires ;
- Préparer l'étudiant à l'analyse de situations complexes où l'entreprise est simultanément confrontée à des problèmes économiques et des problèmes d'ordre socio-politique ;
- Identifier les dilemmes liés à l'éthique et à la responsabilité sociale relativement à la conduite des affaires de l'entreprise ;
- Acquérir des habiletés pour effectuer un diagnostic éthique au sein de l'entreprise ;
- Se familiariser avec les principaux outils de gestion liés à l'éthique et la responsabilité sociale ;
- Acquérir des habiletés pour prendre des décisions éthiques et responsables ;
- Favoriser l'adoption de comportements éthiques et responsables au sein d'une entreprise ;
- Comprendre le rôle du conseil d'administration dans la mise en place d'une gouvernance organisationnelle éthique et responsable.

CALENDRIER

Séance (semaine)	Contenu	Lectures, travaux et directives
1*	<p><u>Classe virtuelle synchrone (la date vous sera communiquée en début de session et le lien Zoom vous sera envoyé par courriel) *</u></p> <p>A. Introduction au cours (Présentation en classe virtuelle)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectifs et contenu du cours - Méthodes d'évaluation - Formation des équipes pour le travail de session <p>B. Introduction à la problématique du cours</p>	<p>Séguin et Lapalme, Chapitres 1 Marie-France Turcotte, Article 1</p> <p style="text-align: center;">Visionnement de l'enregistrement de la Séance 1</p>
2	<p>La responsabilité sociale de l'entreprise et les sciences de la gestion. Présentation du modèle de RSE moderne de Pasquero (2004)</p>	<p>Marie-France Turcotte, Article 2</p> <p style="text-align: center;">Visionnement de l'enregistrement de la Séance 2</p>
3	<p>L'écart de conduite en entreprise et la démarche d'intervention en éthique</p>	<p>Séguin et Lapalme, Chapitres 1 et 2</p> <p style="text-align: center;">Visionnement de l'enregistrement de la Séance 3</p>
4	<p>L'éthique fondamentale et l'éthique appliquée</p>	<p>Séguin et Lapalme, Chapitres 3 et 4</p> <p style="text-align: center;">Visionnement de l'enregistrement de la Séance 4</p>
5	<p>Les causes de l'écart de conduite</p> <p>Les conséquences de l'écart de conduite</p>	<p>Séguin et Lapalme, Chapitres 5, 6 et 7</p> <p style="text-align: center;">Visionnement de l'enregistrement de la Séance 5</p>
6	<p>L'institutionnalisation de l'éthique dans l'entreprise : l'approche éthique et l'approche déontologique</p>	<p>Séguin et Lapalme, Chapitres 8 et 9</p> <p style="text-align: center;">Visionnement de l'enregistrement de la Séance 6</p>

7*	<p><u>Classe virtuelle synchrone (la date vous sera communiquée en début de session et le lien Zoom vous sera envoyé par courriel)</u></p> <p>Le conseil d'administration (rôles et pouvoirs)</p> <p>Les critères et les principes d'une bonne gouvernance</p> <p>La théorie de l'agence et le problème de l'asymétrie de l'information. Les pouvoirs et devoirs de l'assemblée des propriétaires, actionnaires ou membres d'une organisation.</p>	<p>Documentation sur Moodle</p> <p>Visionnement de l'enregistrement de la Séance 7</p>
8	Séance de préparation de remise des travaux	Aucun visionnement requis
Vendredi de la Semaine 8	Dépôt du travail individuel : Sujets de réflexion individuelle portant sur l'éthique (22h)	
9	Visionnement de la présentation orale et de l'animation des enjeux portant sur l'éthique	<p>Visionnement de l'enregistrement de la Séance 9</p> <p>(Présentation orale des étudiantes et étudiants du cours médiatisé)</p>
Vendredi de la Semaine 9	Dépôt sur Moodle du Projet d'analyse d'enjeu (Projet du travail de session) portant sur l'éthique (22h)	
10	Outils et modèles en RSO	<p>Marie-France Turcotte, Article 3</p> <p>Visionnement de l'enregistrement de la Séance 10</p>
11	<p>L'amélioration de l'acceptabilité sociale des actions d'une organisation par l'engagement des parties prenantes.</p> <p>Invité au cours : M. Jérôme Deschênes, directeur du LASERN de l'UQAT</p>	<p>Marie-France Turcotte, Article 5</p> <p>Articles sur Moodle</p> <p>Visionnement de l'enregistrement de la Séance 11</p>

12*	<p><u>Classe virtuelle synchrone (la date vous sera communiquée en début de session et le lien Zoom vous sera envoyé par courriel)</u></p> <p>La responsabilité sociétale des entreprises internationales dans les régions en développement</p>	<p>Marie-France Turcotte, Article 7</p> <p>Visionnement de l'enregistrement de la Séance 12</p>
Vendredi de la Semaine 12	<p><u>Dépôt sur Moodle du Projet d'analyse d'enjeu (Projet du travail de session) portant sur la RSE (22h)</u></p>	
13	<p><u>Invitée au cours : Mme Karine Gareau, Directrice de la Fondation de l'UQAT</u></p> <p>* Évaluation des enseignements</p>	<p>Visionnement de l'enregistrement de la Conférence présentée par Mme Karine Gareau</p>
14	<p>Visionnement des présentations orales et de l'animation des enjeux portant sur la responsabilité sociale</p> <p>Synthèse et études de cas préparatoires à l'examen final</p>	<p>Visionnement de l'enregistrement de la Séance 14</p> <p>(Présentations orales des étudiantes et étudiants du cours médiatisé et préparation à l'examen final)</p>
Vendredi de la Semaine 14	<p><u>Dépôt des travaux écrits sur Moodle (22h) :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sujets de réflexion individuelle portant sur la RSE 2. Analyse d'enjeux (Rapport écrit du travail de session) individuellement ou en équipe 	
15	Examen final en ligne	

*Note très importante : Étant donné que le cours ADM3700 est un cours avancé, trois rencontres virtuelles en synchrone avec la professeure sont prévues dans le plan de cours, afin d'assurer un encadrement approprié des travaux exigés, notamment du travail de session.

ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT

Notation

Conformément à l'article 2.13.1 du [Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT](#), la notation littérale pour ce cours représente :

A+, A, A-; B+, B, B-; C+, C, C-; D+, D; E

Une cote variable sera utilisée pour établir la notation littérale pour ce cours.

Pondération d'une activité

Conformément la résolution M10-GES-38-07 du Conseil de module des sciences de la gestion, aucune activité d'évaluation ne peut représenter plus de 50 % de la note finale d'un cours.

L'enseignant peut exiger, s'il le précise dans son plan de cours, que les étudiants obtiennent une note minimale pour un ou plusieurs éléments d'évaluation pour la réussite du cours.

Participation

Conformément la résolution M10-GES-38-08 du module des sciences de la gestion, aucune pondération ne doit être attribuée à la participation des étudiants dans tous les cours du module.

Présentation des travaux écrits

Conformément à la résolution M10-GES-38-09 du module des sciences de la gestion, tout travail remis à l'enseignant doit respecter les règles de présentation de la dernière version du [Guide de présentation des travaux écrits de l'UQAT](#).

Délai de correction

Sauf dans les cours à formule particulière ou dérogeant du calendrier universitaire (intensif, de moins de trois crédits, s'échelonnant sur plus d'un trimestre, stage, projet d'application, etc.), un élément d'évaluation comptant pour au moins 20 % de la note finale doit être administré et corrigé pour que les résultats soient connus des étudiants avant la date limite d'abandon sans mention d'échec au dossier universitaire et sans remboursement prévue au calendrier universitaire.

Évaluation de la qualité du français

Conformément à la [Politique linguistique de l'UQAT](#) et la résolution M00-GES-10-06 du module des sciences de la gestion, jusqu'à 10 % des points des travaux individuels et des travaux en équipe peuvent être déduits de la note obtenue en regard de la qualité du français écrit.

Omission ou retard dans remise d'un travail

L'omission de remettre ou de compléter un travail dans les délais demandés entraîne une perte de 10 % par jour de retard de la note finale de ce travail.

Absence à un examen

Conformément à la [Politique d'absence et de reprise à un examen du module des sciences de la gestion](#), seul un motif sérieux permet à l'étudiant de reporter de s'absenter et de reprendre un examen. Le motif invoqué doit relever de circonstances importantes et indépendantes de la volonté de l'étudiant.

L'étudiant qui doit reporter ou s'absenter à un examen doit compléter, signer et envoyer le formulaire de demande de reprise d'examen dans les délais prescrits avec les pièces justificatives par courriel à l'adresse gestion.distance@uqat.ca.

Plagiat

Conformément au [Règlement 12 sur le plagiat ou la fraude pour les étudiants de l'UQAT](#), tout acte (incluant la tentative et la participation) de plagiat ou de fraude relatif autant aux travaux académiques qu'aux documents officiels à caractère scolaire peut entraîner une ou plusieurs sanctions.

Échec à un cours

Conformément à l'article 2.12.3 du [Règlement 3 des études de 1^{er} cycle de l'UQAT](#), l'évaluation est continue en ce qu'elle tient compte, pendant toute la durée du cours, de tous les éléments susceptibles de révéler le niveau d'apprentissage et de formation atteint. C'est pourquoi, en cas d'échec d'un cours, il n'y a pas d'examen de reprise tenant lieu d'évaluation globale.

Travaux évalués	% de la note finale	Date limite de remise
1. Évaluation individuelle (60 %) - Sujets de réflexion sous la forme d'un travail écrit portant sur l'éthique - Sujets de réflexion sous la forme d'un travail écrit portant sur la responsabilité sociale - Examen final en ligne	15% 15% 30%	Vendredi de la Semaine 8 Vendredi de la Semaine 14 Séance de la Semaine 15
2. Évaluation individuelle ou d'équipe (Travail de session) : Analyse d'un enjeu portant sur l'éthique ou la responsabilité sociétale de l'organisation (40 %) - Projet d'analyse d'enjeu - Rapport écrit	10% 30%	Vendredi de la Semaine 9 (éthique) ou vendredi de la Semaine 12 (RSE) Vendredi de la Semaine 14

Détail des travaux évalués

(Les grilles détaillées d'évaluation des travaux sont disponibles sur la plateforme Moodle du cours)

1. Évaluation individuelle :

1.1 Sujets de réflexion sous la forme de deux travaux écrits individuels portant sur l'éthique (un travail) et sur la responsabilité sociétale de l'organisation (un travail).

L'objectif de ce travail est de vous amener à réfléchir de manière critique aux thématiques proposées au cours ADM3700. Ces thématiques pourraient être mises en lien avec les lectures supplémentaires, les discussions en classe, le visionnement des films suggérés, les interventions des invités au cours ou votre expérience professionnelle personnelle.

Note : Le texte ne doit pas être un résumé de la matière. Vous pouvez réaliser un bref retour sur la matière (maximum un tiers du thème), mais le texte devra représenter principalement une réflexion personnelle sur les thématiques du cours.

Format et échéance :

- Deux travaux écrits individuels
- 7-8 pages par travail, excluant la page de couverture, la table des matières, les annexes et la bibliographie
- Times 12 points, interligne et demi, marges normales, **format Word (obligatoire)**
- **À remettre au plus tard le vendredi de la Semaine 8 à 22h le travail portant sur l'éthique et le vendredi de la Semaine 14 à 22h le travail sur la RSE, en format électronique (dépôt sur Moodle).**

Critères d'évaluation :

- Pertinence du choix du sujet
- Niveau de compréhension des textes et utilisation pertinente des connaissances
- Clarté, cohérence et qualité de l'argumentation
- Mise en évidence de manière convaincante du lien entre le sujet traité et la problématique du cours ADM3700.

Pondération : **30 % de la note finale du cours.**

1. 2 Examen final

Contenu : questions à court développement, mises en situation, étude/études de cas

Échéance : **la semaine de la Séance 15**

Critères d'évaluation :

- Exactitude des réponses
- Pertinence des analyses effectuées
- Clarté du raisonnement

Pondération : **30 % de la note finale**

2. Évaluation individuelle ou d'équipe (Travail de session) : Analyse d'un enjeu portant sur l'éthique ou la responsabilité sociétale de l'organisation, réalisée individuellement ou en groupe de 2-3 étudiants. L'évaluation comporte un projet d'analyse d'enjeu et un rapport écrit du même sujet.

L'objectif du travail est de vous permettre d'étudier plus en profondeur un des enjeux identifiés au cours ADM3700 et d'en confronter éventuellement les éléments identifiés avec la réalité d'entreprises/organisations.

2.1 Choix du sujet de l'enjeu à analyser :

L'étudiante, l'étudiant ou les équipes de travail ont la possibilité de choisir de traiter soit un enjeu lié à l'éthique, soit un enjeu portant sur la responsabilité sociétale de l'organisation. La liste des sujets suggérés pour le travail de session est disponible sur Moodle, dans l'onglet « Travail de session ».

2.2 Format et échéances :

2.2.1 Projet d'analyse d'enjeu (Projet du travail de session)

- Travail écrit individuel ou en équipe
- 3-4 pages au maximum, excluant la page de couverture, la table des matières, les annexes et la bibliographie
- Times 12 points, interligne et demi, marges normales, **format Word (obligatoire)**
- **À remettre au plus tard le vendredi de la Semaine 9 (éthique) ou le vendredi de la Semaine 12 (RSE) à 22h, en format électronique (sur Moodle).**

2.2.2 Rapport d'analyse d'enjeu (Rapport du travail de session)

- Travail écrit individuel ou en équipe
- 15-17 pages au maximum, excluant la page de couverture, la table des matières, les annexes et la bibliographie
- Times 12 points, interligne et demi, marges normales, **format Word (obligatoire)**
- **À remettre au plus tard le vendredi de la Semaine 14 à 22h, en format électronique (sur Moodle)**

2.3 Contenu

2.3.1 Contenu du Projet d'analyse d'enjeu

Le projet de l'analyse d'enjeu devrait présenter la structure et les grandes lignes de l'analyse envisagée.

- présentation du sujet choisi pour analyse (voir la liste de sujets suggérés sur Moodle) ;
- brève présentation du ou des modèles en lien avec l'éthique ou la responsabilité sociale qui seront utilisés pour réaliser le rapport et leur lien avec le sujet choisi ;
- courte description des points qui seront abordés dans le cadre du travail de session (les chapitres de la table des matières) ;
- présentation de la première version de la bibliographie qui sera utilisée (liste des références) pour la réalisation du travail de session.

Note : Le Projet d'analyse de terrain fera l'objet d'une approbation de la part de la professeure, qui vous fera parvenir une rétroaction individualisée par rapport au contenu du document. Il vous est donc fortement conseillé de ne pas déposer le Rapport du travail de session avant que la rétroaction concernant le Projet d'analyse soit reçue.

Critères d'évaluation :

- Pertinence du choix du sujet et de l'approche d'analyse
- Pertinence des références proposées
- Respect des consignes
- Qualité de la langue écrite

2.3.2 Contenu du Rapport du travail de session :

I. Introduction (1-1,5 pages)

Introduisez votre travail de session de façon générale en présentant l'enjeu étudié par rapport à la problématique globale du cours Éthique, responsabilité sociale et gouvernance des organisations. Autrement dit, en quoi l'enjeu étudié est-il une illustration concrète des questions soulevées dans le cours. Terminez votre introduction en présentant le plan que vous allez suivre dans votre travail.

II. Développement (14-15 pages)

Cette partie variera en fonction du choix du sujet de l'enjeu, à savoir l'éthique ou la responsabilité sociétale de l'organisation.

Ainsi, les équipes ayant choisi l'analyse d'un écart de conduite éthique au sein d'une entreprise donnée, devraient traiter de ce sujet en se positionnant comme expert/consultant et réaliser une démarche d'intervention en ethnique telle que suggérée par Séguin et Lapalme (2017). Donc, de manière globale, le mandat des équipes sera de réaliser le diagnostic de la situation de l'entreprise en lien avec son environnement interne et externe, d'identifier des solutions pour pallier les problèmes éthiques et de proposer un plan de mise en œuvre et de suivi de la solution retenue.

Pour ce qui est l'enjeu lié à la responsabilité sociale, les équipes ou l'étudiante, l'étudiant devraient commencer leur analyse en décrivant les divers aspects de l'enjeu, tels : émergence ou origine du problème, ses manifestations et son ampleur, acteurs impliqués, argumentations et stratégies respectives, évolutions observées ou probables. À ce point, assurez-vous de présenter l'information factuelle disponible à partir de sources valides, plutôt que de rester prisonniers de vos impressions personnelles ou d'opinion générale non fondée. L'ajout de statistiques, rapports d'enquête ou d'analyse d'organismes crédibles (par exemple OCDE, OIT, OMS, etc.) peut augmenter considérablement la crédibilité de vos affirmations. Ensuite, vous introduisez l'exemple de l'entreprise choisie et présentez son expérience en lien avec l'enjeu décrit. La présentation de possibles recommandations d'amélioration du comportement de l'entreprise par rapport à l'enjeu est également encouragée. L'utilisation des modèles d'analyse de la RSE étudiés dans le cours est fortement recommandée.

Remarque : La structure de cette partie est donnée à titre d'orientation. Selon les particularités du sujet choisi, avec l'accord de la professeure, d'autres éléments de contenu pourraient être également envisagés.

III. Conclusion (1-1,5 pages)

Effectuez une synthèse de vos principales observations/ découvertes/ propositions et terminez vos propos en rappelant comment le sujet étudié s'inscrit dans la problématique générale du cours et en rouvrant, si applicable, la réflexion sur des aspects ou questions qui restent en suspens.

Critères d'évaluation :

- Pertinence du choix du sujet et de l'approche d'analyse
- Clarté et logique de l'argumentation
- Pertinence des solutions retenues pour faire face à l'enjeu choisi
- Respect des consignes
- Qualité de la langue écrite

Pour un rappel, la remise en retard de tout travail mentionné dans la section Évaluation entraîne la perte de 10 % des points attribués à ce travail par jour de retard.

MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT

Rôles du professeur :

Le professeur collabore à la réussite de l'étudiant par le biais d'activités de réflexion qui contribuent à accroître les différents savoirs nécessaires à cette réussite. En d'autres mots, il transmet les informations pertinentes, oriente et guide l'étudiant dans sa démarche et répond aux demandes individuelles d'assistance en regard de l'atteinte des objectifs du cours et en évalue le degré d'atteinte. De plus, il indique les principes de fonctionnement du cours (par exemple les règles quant à la participation, aux arrivées tardives, aux consignes de sécurité s'il y a lieu, etc.).

Délai de réponse :

La résolution *DEP-2019-SG-287-14* du département des sciences de la gestion stipule que :

« Le professeur ou le chargé de cours répondra à l'étudiant dans un délai de deux (2) jours ouvrables. Pour les questions nécessitant des réponses plus élaborées, après avis transmis à l'intérieur de ce délai, une réponse complète sera fournie à l'intérieur de cinq jours ouvrables. Passé ces délais, et après avoir tenté une relance, l'étudiant peut aviser le directeur du département, pour les cours de 1^{er} cycle, ou le directeur du programme, pour les cours de 2^e cycle, afin qu'il communique par téléphone avec le professeur ou le chargé de cours concerné. Dans des circonstances particulières, le professeur ou chargé de cours qui ne serait pas en mesure de respecter momentanément ces délais doit en aviser ses étudiants. »

Rôles de l'étudiant :

De son côté, l'étudiant assume ses responsabilités quant à la prise en charge du développement de sa formation. Il s'en approprie les objectifs, se fait et réalise un plan de travail pour les atteindre et satisfait aux exigences (lectures, travaux, coopération) requises dans ce cours. Il doit évaluer l'enseignement et le cours avec objectivité.

De plus, il prend l'initiative de rencontrer individuellement le professeur au besoin. Bien sûr, ces rencontres professeur-étudiant ne peuvent avoir pour objectif de compenser l'absence au cours. L'étudiant ne peut utiliser son cellulaire ou autres équipements électroniques à l'intérieur d'un cours, à l'exception du matériel prévu dans un cadre pédagogique.

Aucun enregistrement audio ou vidéo n'est permis sans l'autorisation écrite de l'enseignant. Le non-respect de cette directive pourra entraîner des sanctions telles que prévues par les règlements et politiques de l'UQAT en vigueur.

SOURCES DOCUMENTAIRES

Matériel obligatoire :

SÉGUIN, M. et LAPALME M-È (2017). *Gérer la dimension éthique en entreprise*. Montréal : Les Éditions CEC Inc.

TURCOTTE, M-F (2018). *Responsabilité sociétale de l'organisation. Exercices, cas et fondements, 2^e édition*. Presses de l'Université du Québec.

Note : *D'autres textes obligatoires s'ajouteront en cours de session et seront disponibles sur Moodle*

Matériel complémentaire :

ARNAUD, A., & SCHMINKE, M. (2007). Ethical wok climate: A weather Report and Forcecast. In S. Gailliand, and Skarlick (Ed.), *Managing social and Ethical issues in organizations: 181-227*. Greenwich, Connecticut: Information age publishing.

BIEFNOT, Y ET PESQUEUX, Y. (2002). *L'éthique des affaires. Management par les valeurs et responsabilité sociale*. Paris : Éditions d'Organisation.

CHAUVEAU, A. et ROSE, J. (2003). *L'entreprise responsable – Développement durable, responsabilité sociale de l'entreprise, éthique*. Paris : Éditions d'Organisation.

COLLECTIF (2005). *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise*. Sainte-Foy : PUQ.

COLONOMOS, A. (2005). *La morale dans les relations internationales- rendre des comptes*. Paris : Odile Jacob.

DION, M. (2007). *L'éthique de l'entreprise*. Montréal : Fides.

DIONNE-PROULX, J. (2008). *Pour une dynamique éthique au sein de l'organisation*. Sainte-Foy : PUQ.

DUHAMEL, A. et NOUREDDINE, M. (2001). *Éthique – Histoire, politique, application*. Montréal : Gaëtan Morin éditeur.

FORTIER, M. et DION, M. (2011). *Enjeux éthiques de l'entreprise*. Saint-Laurent : ERPI.

GENSLER, H.J. (2002). *Questions d'éthique*. Montréal : Chenelière/ McGraw-Hill.

GOND, J.-P. ET IGALENS, J. (2012). *Manager la responsabilité sociale de l'entreprise*. Paris : Pearson.

LALLEMENT, M. (2007). *Le travail : une sociologie contemporaine*. Paris : Gallimard.

MADOZ, J.-P. (2007). *Éthique professionnelle*. Paris : Afnor.

TEVINO, L.K. & NELSON, K.A. 2004. *Managing business ethics: Straight talk about how to do it right (Third edition ed.)*: Wiley.

Annexe 1

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
Département des Sciences de la gestion

Fiche d'évaluation par les pairs pour les travaux d'équipes

SIGLE DU COURS : ADM3700

PROFESSEURE: DOINA MURESANU

SESSION : A/H 20XX

TITRE DU TRAVAIL	
------------------	--

Pour chacun des quatre critères d'évaluation, veuillez attribuer à chacun des membres de l'équipe une cote selon l'échelle suivante :

1	2	3	4	5
Très insatisfaisant	Insatisfaisant	+ ou - satisfaisant	Satisfaisant	Très satisfaisant

CRITÈRES D'ÉVALUATION	ÉTUDIANTS					
	A	B	C	D	E	F
PARTICIPATION Participation aux rencontres, ponctualité, respect des conventions et des règles de l'équipe.						
RESPONSABILITÉ Accomplissement des tâches confiées par l'équipe (lectures, recherches, rédaction, autres...)						
CONTRIBUTION D'EXPERTISE Pertinence et qualité des interventions et des idées. Compréhension des concepts et éléments théoriques. Aptitudes à les appliquer. Expertise en méthode de travail.						
ATTITUDE GÉNÉRALE Attitude positive favorisant l'avancement du travail, un bon climat et de bonnes relations dans l'équipe.						
TOTAL (20)						

	Nom, prénom (ordre alphabétique)	Signature
A		
B		
C		
D		
E		
F		

© François Villeneuve, professeur, Département des sciences de la gestion, UQAT

Contrat d'évaluation par les pairs pour les travaux d'équipes

ADM3700-A/H 20XX, Doina Muresanu, professeure

Pour les travaux dont le résultat de l'évaluation est attribué aux membres d'une équipe, l'évaluation par les pairs (coéquipiers) constitue un mode d'évaluation permettant d'attribuer une note individuelle à chacun des étudiants d'une équipe de travail. L'évaluation individuelle de chacun des étudiants sera donc réalisée à deux reprises, soit suite à chacun des deux cas en équipe prévus au plan de cours, et s'effectuera selon les modalités suivantes :

1. D'abord, chaque membre de l'équipe s'évalue et évalue chacun de ses coéquipiers à l'aide de la "Fiche d'évaluation par les pairs pour les travaux d'équipe" (voir en annexe).
2. Par la suite, l'évaluation finale qui sera remise au professeur s'effectue en équipe selon les étapes suivantes :
 - a. Un membre de l'équipe compile les résultats des évaluations de tous les coéquipiers.
 - b. En équipe, on discute et valide les résultats moyens compilés et on fait consensus sur les résultats pour chacun des coéquipiers.
 - c. Une seule fiche est remise au professeur, signée par tous les membres de l'équipe. Les fiches d'évaluation devront être remises au professeur lors du dépôt du travail d'équipe.
 - d. En cas d'absence de consensus (absence d'une signature ou plus), le professeur rencontre l'équipe et complète l'évaluation avec les membres de l'équipe.
3. Le résultat de l'évaluation par les pairs viendra alors pondérer la note attribuée au travail de l'équipe par le professeur. Par exemple, pour un travail d'équipe ayant obtenu la note 12/15, l'étudiant qui obtiendrait le résultat d'évaluation par les pairs de 20/20 se verrait attribué la note 12/15 (soit $12/15 * 20/20$) pour le travail d'équipe alors que l'étudiant ayant obtenu le résultat d'évaluation par les pairs de 16/20 se verrait attribué la note 9,6/15 (soit $12/15 * 16/20$) pour le travail d'équipe.

Le présent contrat précise les modalités de l'évaluation du volet « Contribution individuelle aux travaux d'équipe » ainsi que la portée des résultats de l'évaluation par les pairs. Enfin, tout litige à propos des résultats de la présente évaluation par les pairs ne peut faire l'objet d'une révision de note.

Chacun des membres de l'équipe confirme, par sa signature, avoir pris connaissance du contrat et compris sa portée.

Nom en lettres moulées	Signature	Date
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Ce contrat doit être signé et remis au professeur au premier ou au deuxième cours.

François Villeneuve, professeur, Département des sciences de la gestion, UQAT